

**LETTRE DE QUEBEC.**

(De notre correspondant spécial)

Québec, 6 Mars 1889.

Le 4 de mars comme le 4 de Février est ici une date importante pour les banques, par suite du nombre considérable d'effets de commerce des maisons de nouveautés échéants à ces dates. Quoique le nombre des billets relevés hier a été assez satisfaisant, leur proportion n'a pas été aussi grande que pendant le mois de février. Il paraît même qu'au nombre des effets payés, il y en a eu qui n'ont pas été payés par les débiteurs, mais qui ont été payés par les maisons de gros qui les avaient exemptés. On annonce en conséquence, avec raison, que le commerce des nouveautés n'est pas dans une condition aussi bonne qu'on le pense. De fait, les affaires sont si lentes dans certains districts de la campagne, que les remises sont plus faibles qu'elles ne l'étaient l'an dernier à pareille saison. Les marchands de campagne rapportent qu'il y a très peu d'argent chez les fermiers, et les maisons de gros disent que les affaires en ville sont même plus mauvaises qu'en campagne. Il y a réellement trop de concurrence dans ce commerce, à Québec, pour son succès, et plus de magasins qu'on en a réellement besoin.

Les maisons de gros n'envoient pas de voyageurs et ne poussent pas à la vente, se contentant de remplir les ordres qui leur sont envoyés par leurs anciens clients. Les cotonnades et les lainages ont toujours une tendance à la hausse.

**Pétition commerciale.**—Une pétition signée par environ 80 épiciers de Québec a été présentée au gouvernement fédéral par M. McGreevy, M.P., en faveur du bill de M. Clark Wallace, contre les combines. La pétition émane que de graves abus et de grandes injustices ont été commis par les différentes combinaisons entre les fabricants et autres personnes, et par les monopoles qui en ont découlé. Le bill de M. Wallace a pour but de protéger les commerçants qui restent en dehors de ces combinaisons, et c'est pour cela que les principaux épiciers de Québec espèrent qu'il sera adopté.

**Actif des faillis.**—Le projet de loi de M. Desclènes retirant aux créanciers la liquidation des biens des faillis sera probablement retiré. Il est combattu par les commerçants de Québec et de Montréal. M. Mercier a reçu il y a quelques jours une députation influente venue pour protester contre la mesure, et a déclaré qu'il y était opposé.

**Frets océaniques.**—Il n'y a pas beaucoup de changement à relater en matière de fret des ports du Saint-Laurent aux ports européens. Un certain nombre de bâtiments ont été nolisés pendant ces derniers temps pour transporter du bois carré de Québec à Greenock à 25sh. 6d. pour Londres pour cargaisons mixtes à 62sh. 6d. Pour la cote est de l'Angleterre les prix payés sont 27s. et 28s. pour bois carré, et dans quelques cas le même prix a été payé pour Liverpool. Des steamers, ont été engagés à 60sh. pour prendre des machines. L'opinion est que les frets ne seront pas beaucoup plus bas, quoiqu'il soit difficile actuellement d'être bien fixé sur ce point, quand le commerce du bois n'employait que des voiliers, l'établissement des frets ne restait pas longtemps dans le doute, mais les steamers font des voyages si rapides, qu'on ne sait jamais s'il n'y en aura pas trop dans le port.

**Bois.**—Les derniers avis reçus de l'Angleterre indiquent toujours que les

marchands de Québec ont fait des ventes avantageuses pour la livraison de bois pendant la prochaine saison de navigation. Nous croyons savoir que la maison Smith, Wade & Cie de cette ville a obtenu du gouvernement anglais, le contrat pour toute la fourniture des bois canadiens dont ce gouvernement aura besoin pendant la présente année. On s'attend à ce que, par suite de l'augmentation d'activité dans les stocks royaux, que la quantité nécessaire sera plus grande que par le passé!

M. Charleson, surintendant des gardes forestières du gouvernement, pour le district d'Ottawa, estime qu'on fera moins de billots de pin cette année que l'année dernière, mais que par contre on fera plus de pin carré.

**Nouvelle industrie.**—Messieurs Tous-saint & Lacroix, de cette ville, ayant l'an dernier après deux ou trois saisons d'expérience, réussi à élever artificiellement des volailles, au moyen d'incubateurs, ont établi le centre de leurs opérations à Sainte-Anne de Beaupré, où il espèrent élever pendant la prochaine saison 35,000 à 40,000 canaris de l'espèce "Petrin". Cette variété se vend bien aux Etats-Unis, où elle atteint des prix élevés par suite de leur grande taille et leur qualité extra de leur chair. La Justice dit que le gouvernement provincial accordera probablement, à titre d'encouragement, une subvention à cette nouvelle industrie.

**Difficultés commerciales.**—M. Elie Angers a été nommé curateur de la faillite de M. Georges Duberger, de la Malbaie. MM. Kent & Turcotte, de Montréal, annoncent la mise en vente de l'actif de la faillite de MM. Guimond & Cie, marchands-généralistes à St-Raymond.

La récente faillite de MM. Brown & Cie, commerçants en chaussures, d'Ottawa, a créé une certaine anxiété parmi les fabricants de chaussures de St-Roch.

Il paraît que cette maison a récemment acheté pour environ \$80,000 de chaussures, distribuant des ordres parmi tous nos fabricants, quelques unes des grandes fabriques seront peu affectées par la perte qu'elles subissent, mais, il n'en sera pas de même avec quelques unes des petites fabriques. Il est déjà rumeur que l'une d'elles a déposé son bilan.

**Epicerie et provisions.**—Il n'y a rien de nouveau à signaler dans ces lignes, les marchands disent que les affaires sont très calmes.

**Sociétés de prêts et placements.**—Voici le résultat de l'élection des directeurs qui s'est faite unanimement pour l'année 1889 :

- F. Kirouac, écr, président.
- G. Bouchard, écr, vice-président.
- Ls. J. Demers, écr, Ls. Bilodeau, écr.
- E. Lacroix, écr, F. Dionne, écr.
- F. E. Hamel, écr, D. Arcand, écr.
- Samuel Bussièrès, écr.

Dans le cours de l'année, la valeur des actions de la société a augmenté de 10.38 pour cent, et l'on a ajouté \$2,000 au fonds de réserve, ce qui le porte à \$21,000.

Voici les dernières cotations :

FARINES.	
Patente	le baril 6 00 à 7 00
Supérieure Extra	" 5 75 " 6 00
Extra supérieure	" 5 50 " 5 75
Forté à boulanger	" 6 00 " 6 50
Extra du printemps	" 5 10 " 5 30
Supérieure	" 4 75 " 5 00
Fine	" 4 25 " 4 50
Farine en sac de 100 livres	" 1 75 " 3 25
Gruau d'avoine le baril	" 5 25 " 5 50
Gruau de blé d'inde-blanc le baril	" 2 90 " 3 00
Gruau de blé d'inde faune le baril	" 2 75 " 2 90

HUILES.	
Huile de Loup marin Pale	0 40 " 0 42
" " " "	" 0 37 " 0 38
Huile de morue le gallon	0 38 " 0 40
" de marouin, Pale	0 45 " 0 50
" " " "	" 0 40 " 0 45

POISSON	
Salmon No. 1	le baril 15 50 " 16 00
" No. 2	" 14 00 " 14 50
" No. 3	" 12 50 " 13 00

Anguille	par livre 0 06 " 0 08
Hareng No. 1 du Labrador le baril	5 25 " 5 50
" No. 2	" 4 75 " 5 00
" No. 1 d'Anticosti	" 4 50 " 5 00
" No. 1 Cap Breton	" 0 00 " 0 00
Morue No. 1 Grande	" 5 50 " 0 00
" No. 1	" 5 00 " 0 00
" No. 2	" 4 50 " 5 25
Flétant No. 1	" 0 00 " 4 75
Traite No. 1	" 10 50 " 11 00
" No. 2	" 9 00 " 9 50
Morue sèche le quintal	5 00 " 5 50

DIVERS.

Pommes de terre le minot	0 40 " 0 50
Avoine par 34 livres	0 40 " 0 51
Beurre salé la livre	0 20 " 0 23
Beurre frais la livre	0 22 " 0 25
Porc frais par 100 livres	7 00 " 8 00
Jambon fumé	0 13 " 0 14
Saindoux, seaux 20 lbs	2 10 " 2 15
Lard short cut canadien, en quart	17 50 " 18 00
Lard mess américain	16 00 " 16 50
Sel en magasin	0 45 " 0 50
Foin par 100 bottes	8 00 " 10 00
Paille par 100 bottes	8 50 " 5 00

MARCHÉ AU CUIR.

Spanish sole, cuir à semelle No. 1	la livre 0 24 " 0 25
Spanish sole, cuir à semelle No. 2	la livre 0 21 " 0 23
Cuir à semelle du pays No. 1	0 28 " 0 27
Cuir à harnais	0 28 " 0 31
Vache cirée	0 35 " 0 40
Buff et vache grainée, le pied	0 13 " 0 15
Vache vernie	0 15 " 0 17
Vache glacée (enamelled)	0 15 " 0 17
Peaux de veaux épaisses, la livre	0 50 " 0 60
Peaux de veaux minces la livre	0 45 " 0 50
Vache fendue large	0 20 " 0 30
Vache fendue petite	0 24 " 0 28
Vache patente	0 14 " 0 16
Kid français	18 00 " 20 00

PEAUX.

Jeunes bœufs. Vieux.	
Peaux vertes inspectées	
No. 1 par 100 lbs	6 50 7 00
Peaux vertes inspectées	
No. 2 par 100 lbs	5 30 6 00

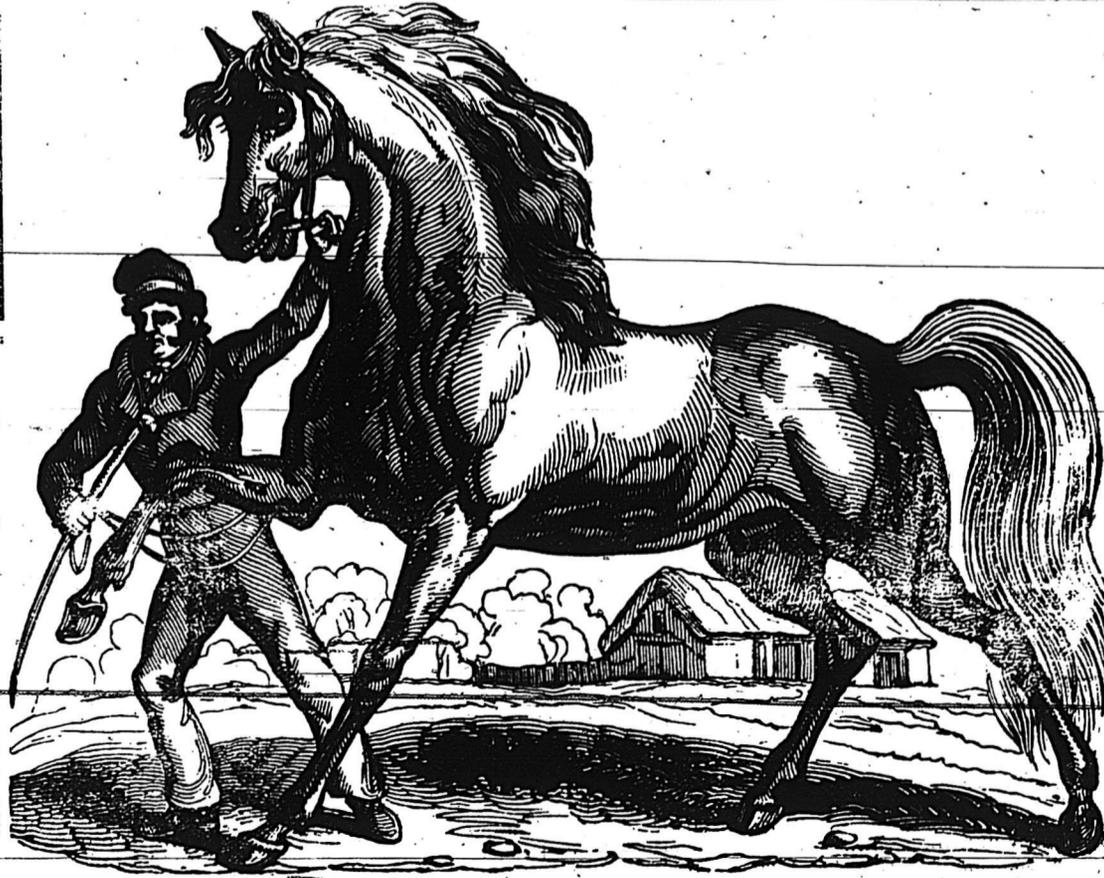
**B. BOURDON**  
BOUCHIER  
ETAL Nos. 3 et 4, MARCHE ST-LAURENT

Entrée par la rue St-Laurent

**La Poudre Engraissive et Nourrissante**

EST SANS EGALE POUR CONSERVER LA SANTE AUX CHEVAUX

**GARE AUX FLOUS!**  
On nous informe qu'il y a un certain nombre d'individus qui parcourent la ville et la campagne, offrant, dans l'intention de tromper le public, un mélange possible comme étant la véritable "POUDRE ENGRAISSIVE ET NOURRISSANTE" pour les chevaux et bestiaux. Notre intention est de prendre des mesures rigoureuses pour punir les coupables. Nous mettons le public en garde contre ces imposteurs. La véritable "POUDRE ENGRAISSIVE" porte imprimée sur chaque sac la marque de commerce enregistrée. Un cheval tenu en laisse. Attention donc aux imposteurs.



Cette POUDRE est DEPURATIVE et nourrissante, d'un goût agréable. Elle donne au cheval de la vigueur, guérit le MANQUE D'APPETIT, la CONSTIPATION, la BILE, la GOURME, etc. Les vétérinaires et les professeurs les plus éminents des hôpitaux vétérinaires de Montréal et des Etats-Unis disent que cette poudre est indispensable pour les chevaux, les vaches, les moutons et les volailles. Economisez 20 à 30 par cent de remèdes et de nourritures perdus en donnant à vos animaux de cette Poudre. En vente chez les marchands (épiciers, ferronniers, etc.) de gros et de détail.  
Fabricants: LA COMPAGNIE DE LA POUDRE ENGRAISSIVE ET NOURRISSANTE, Ville de Maisonneuve, P.Q.